

CIRRAPLUS VOUS PRÉSENTE :

Conformité RGPD

Facile, rapide et sûr !



La donnée personnelle est désormais au coeur des préoccupations

Les nouvelles obligations en matière de protection des données nécessitent que chaque structure se mette en conformité

Cirraplus vous propose de vous accompagner au travers d'un pack d'audit et conseils réalisés sur site par des experts en cybersécurité. En particulier dans la santé, le respect des libertés et l'adoption de bonnes pratiques sont au coeur des attentes.

1

AUDIT

Référencement des données, catégorisation et cartographie

2

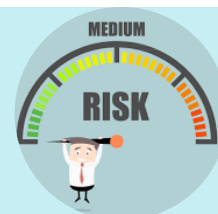
ANALYSE DE RISQUE

Appréciation, classement et gestion des risques principaux

3

CONFORMITÉ

Plan d'action, Mise en place de l'organisation, Sensibilisation



Quels risques ?

Amende CNIL jusqu'à 4% du chiffre d'affaire.

Quels bénéfices ?



Accroître la relation de confiance avec les patients, se distinguer avec des procédures claires et faciles, réduire l'exposition aux cyberattaques.

Cirra +

Grâce à son expérience Cirraplus a optimisé son offre pour les établissements de santé.

Intéressé ? Contactez nous au 04 38 02 07 12 ou par mail à contact@cirraplus.com

Textes de référence du règlement 2016/679

Les établissements de santé sont particulièrement impactés par le RGPD

Ai-je des données personnelles sensibles ? OUI, les données de santé sont automatiquement considérées comme sensibles. (Art 9.1)

Comment être conforme ? Tenir une documentation interne disponible lors d'inspections (Art 30.1), assurer un respect du droit des personnes dans ses procédures (Art5.1), signaler les événements auprès de la CNIL, faire une analyse du risque (Art 32.1) et un plan d'action en interne et avec les prestataires (Art 38.1).

Dois-je nommer un DPO ? OUI, Cela devient une obligation dès lors que les données traitées sont sensibles et que les traitements se font de manière systématique, régulière et à grande échelle. Les centres d'imagerie entrent clairement dans ce champ. (Art 37.1)



Les + de Cirra

Plus qu'une mise en conformité, un partenaire dans le pilotage de vos systèmes d'informations.

Dès la phase d'audit un plan d'action opérationnel est décidé. A chaque événement significatif (incidents, choix de logiciels ou architecture, inspection) l'expert est là pour vous assister et faire valoir la démarche vertueuse entamée. Chaque année, le plan d'action est défini et suivi pour assurer une progression continue et vérifier que chaque risque soit traité selon votre politique.

D'OÙ VIENT LE RGPD ?

RGPD est l'acronyme de règlement général sur la protection des données. Sous la référence N° 2016/679, il vise à étendre la loi informatique et libertés afin de garantir au consommateur européen que ses données personnelles sont protégées. En donnant un pouvoir fort de contrôle et de sanction à la CNIL, le RGPD permet d'éviter les dérives liées à l'exploitation des données par des entreprises ou des organisations. Les récents événements autour de l'élection de Donald Trump, du Brexit et Cambridge Analytica illustrent les risques. Le lancement du RGPD a été regardé avec admiration par le monde entier et montre qu'une utilisation vertueuse d'internet est possible.

